

REVUE DE PRESSE

14 mai 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITÉS

CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE

Les enseignants ne sont pas prêts à donner le cours, dit un syndicat

La FSE-CSQ affirme que seule la moitié des enseignants qui donneront ce cours ont reçu une formation pour le faire

MARIE-MICHÈLE SIOUI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Un syndicat estime que les enseignants du Québec ne sont pas prêts à donner le cours Culture et citoyenneté québécoise (CCQ), qui doit être au programme dès la prochaine rentrée en remplacement du cours Éthique et culture religieuse (ECR).

Un peu moins de la moitié (45 %) des enseignants qui auront à donner le cours CCQ à compter du mois d'août ont reçu une formation pour le faire, selon la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). Le syndicat enseignant a dévoilé lundi les résultats d'un sondage qu'il a mené, du 30 avril au 6 mai, auprès de 2675 personnes qui donnent les cours ECR ou CCQ.

La vaste majorité des enseignants interrogés (81 %) jugent « qu'ils ne sont pas suffisamment formés et outillés pour enseigner le programme dans quelques mois seulement », déplore la FSE. Parmi les répondants, 68 % jugent qu'ils n'ont « pas les ressources matérielles ou techniques nécessaires pour l'enseignement du programme ». Le syndicat indique aussi qu'il n'y a « aucune formation destinée au personnel enseignant en adaptation scolaire ».

La FSE montre du doigt les centres de services scolaires qui, dans certains cas, n'offrent pas les formations ou les annulent en raison d'une pénurie de suppléants.

Au moment où ces lignes étaient écrites, le cabinet du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, n'était pas en mesure de confirmer l'accessibilité à la formation dans tous les CSS du Québec.

« Ça va bien se passer »

Le ministre a en revanche souligné que les formations sont accessibles en ligne en tout temps. En mêlée de presse, il a donné des chiffres laissant croire

qu'environ 11 000 enseignants avaient reçu ces formations. Il y a plus de 100 000 enseignants au Québec, mais tous ne seront pas appelés à donner le cours Culture et citoyenneté québécoise.

« On a confiance, nous, que ça va bien se passer », a déclaré M. Drainville. Il a rappelé que l'ajout du cours à la grille horaire — en remplacement du cours ECR — avait déjà été reporté d'un an, « à la demande notamment des syndicats ».

À l'époque, les groupes syndicaux avaient sonné l'alarme, dans un contexte où le matériel pédagogique n'était pas prêt. Un an plus tard, les manuels ne sont pas encore disponibles, mais le cabinet Drainville dit espérer les distribuer dans le réseau à tous les niveaux scolaires (à l'exception des quatrième et cinquième années du secondaire) d'ici la prochaine rentrée. « Aucun matériel didactique n'a été approuvé par le ministère. Ça devrait se faire à la fin août, mais c'est vraiment trop tard », a d'ailleurs souligné la FSE à ce sujet.

De son côté, le ministre Drainville a dit « accepter le fait qu'un enseignant qui commence un nouveau cours ne sente pas à 100 % outillé ». « C'est normal », a-t-il souligné.

L'élu a ajouté que le cours CCQ était « très important », puisqu'il portera sur des « enjeux très contemporains », comme le respect, le consentement, les réseaux sociaux, l'éducation sexuelle, la citoyenneté, la laïcité et la gestion des émotions. « Tous ces enjeux-là



sont importants et, donc, il faut que ce cours-là aille de l'avant, quitte à ce qu'il y ait des ajustements au fil du temps », a-t-il fait valoir.

81 %

C'est le pourcentage d'enseignants, parmi les 2675 répondants au sondage de la FSE-CSSQ, qui jugent ne pas être « suffisamment formés et outillés pour enseigner le programme dans quelques mois seulement »

Le cours ECR ne sera pas repoussé

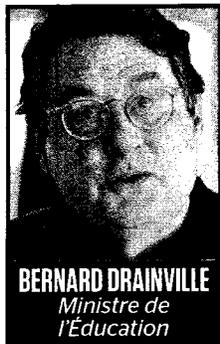
GENEVIÈVE LAJOIE
Bureau parlementaire

Pas question de repousser l'implantation du cours de Culture et citoyenneté québécoise, qui doit remplacer le programme d'Éthique et culture religieuse dans toutes les écoles dès septembre, tranche le ministre Bernard Drainville. Les profs ont « tous les outils en main » pour se former d'ici la rentrée.

« Soyons clairs, on garde le cap sur l'implantation du cours CCQ. L'an dernier, on a accepté de le retarder d'un an, notamment à la demande du terrain et des syndicats. On s'y prépare depuis plusieurs années et on demande la collaboration de tous », a fait savoir hier le ministre de l'Éducation.

Devant le peu d'enseignants formés pour le nouveau programme, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) demandait à Bernard Drainville de faire marche arrière.

Moins de la moitié (45 %) des profs ont suivi la formation du nouveau cours, selon un sondage réalisé par la centrale auprès de ses membres. Et



BERNARD DRAINVILLE
Ministre de
l'Éducation

PHOTO D'ARCHIVES

même ceux qui ont été formés ne se sentent pas suffisamment outillés pour le donner.

Le ministre refuse net. « Plusieurs écoles l'offrent déjà. Le personnel a tous les outils en main pour se former d'ici la prochaine rentrée. Près de 25 formations en ligne ont été réalisées. Elles sont disponibles en tout temps sur le web et elles se poursuivront l'an prochain », a-t-il dit.

Si un enseignant ne se sent pas prêt, il peut retourner voir les formations en ligne et ainsi parfaire sa préparation pour septembre prochain, souligne Bernard Drainville.

IL FAUT REMPLACER ECR

Bernard Drainville estime que le temps est venu de remplacer le fameux cours d'ECR, « qui a été beaucoup critiqué ».

« Ça fait plusieurs années qu'on prépare l'entrée en vigueur du nouveau cours, insiste-t-il. C'est un cours qui est très important, car il va porter sur plusieurs sujets contemporains : la question du respect, du consentement, des réseaux sociaux, de l'éducation sexuelle, de la citoyenneté, la laïcité, la gestion des émotions. Il est temps d'aller de l'avant. »

Le ministre est tout de même conscient des défis que représente l'instauration d'un nouveau programme.

« Moi, j'accepte le fait qu'un enseignant qui commence un nouveau cours ne se sente pas à 100 % outillé. C'est normal, tu commences quelque chose de nouveau, c'est normal que tu traverses une période de transition. »





Cellulaire en classe

L'interdiction n'a pas changé grand-chose, disent des profs

L'interdiction d'utiliser le téléphone cellulaire dans les classes décrétée par le ministre de l'Éducation il y a quelques mois n'a pas apporté de grands changements, disent des enseignants. Devrait-on maintenant l'interdire partout dans les écoles ?

MARIE-EVE MORASSE

La Presse

Depuis janvier dernier, il est interdit pour tous les élèves des écoles publiques de la province d'utiliser un cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles dans les salles de classe, à moins que ce ne soit pour un usage pédagogique.

Cinq mois plus tard, bien des enseignants consultés par *La Presse* observent que dans les faits, cette directive venue de Québec n'a pas changé grand-chose.

À l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry, à Montréal, chaque enseignant est libre de décider comment il gère l'utilisation du cellulaire, explique la directrice Geneviève Dandurand.

[La directive] n'a pas changé les choses, le cellulaire était déjà interdit d'utilisation en classe, pour nous et dans bien d'autres milieux aussi.

Geneviève Dandurand, directrice de l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

Certains enseignants ont mis une boîte à l'entrée de leur classe, d'autres, des pochettes, où les élèves doivent déposer leur appareil au début du cours. Des professeurs demandent aux jeunes de laisser leur téléphone sur le coin de leur bureau.

Mais la règle qui s'applique à tous est claire, dit la directrice : « Tu n'utilises pas ton téléphone en classe si tu n'y es pas autorisé par l'enseignant. »

« Tout n'est pas parfait, mais on fait du mieux qu'on peut pour faire respecter cette utilisation en classe », ajoute celle qui dirige une école où travaillent plus de 200 professeurs.

Application des règles

C'est donc aux enseignants qu'incombe la responsabilité de faire respecter les règles d'utilisation du téléphone. Certains ont noté que la directive ministérielle a contribué à ce que l'interdiction du téléphone en classe soit prise au sérieux.

Mais il y a les règles, et il y a l'application des règles, dit Jean-Nicholas Robillard, enseignant d'histoire et de géographie au secondaire sur la Rive-Sud de Montréal.

« On est toujours déchirés entre apprendre [aux élèves] à s'en servir ou simplement retirer les téléphones », dit M. Robillard. Il avait entrepris en début d'année de « faire confiance » à ses élèves, mais a depuis changé de stratégie pour être plus strict.

L'enseignant accueille tous les élèves en début de cours pour s'assurer que ceux-ci déposent leur téléphone dans une boîte.

« Si un élève rentre dans la classe et que je ne l'apostrophe pas, il va essayer de se faufiler avec son téléphone », explique M. Robillard. « Ça vient changer la gestion de début de cours. Je dois les interpeller un par un », poursuit le professeur.

C'est ce dont ont témoigné plusieurs enseignants : ils doivent assurer une surveillance assez serrée pour que la directive – même venue du ministre – soit appliquée.

« Beaucoup d'élèves ont de la difficulté à accepter [l'interdiction] et les enseignants sont obligés de faire des rappels à chaque début de période », observe lui aussi Mohamed Idir, enseignant au secondaire à Montréal.

« Il y en a beaucoup qui le cachent, c'est difficile de le voir. Je suis souvent sur le bord de la porte, je leur

regarde les fesses », dit avec humour une enseignante du secondaire. Est-ce un cellulaire ou un portefeuille ?

Car les jeunes sont « créatifs », observent bien des enseignants. Certains vont même jusqu'à apporter deux appareils, en laissant un au professeur et conservant l'autre !

Directrice générale et cofondatrice du Centre pour l'intelligence émotionnelle en ligne (CIEL), qui donne des ateliers sur l'utilisation des outils numériques aux élèves, Emmanuelle Parent rappelle qu'il s'agit d'abord d'éviter que le téléphone nuise aux apprentissages.

Souvent présente dans les écoles pour y donner des ateliers, elle note une « pluralité de pratiques d'une école à l'autre » quant à la manière de contrôler l'usage du téléphone.

« C'est clair et net que ça met les enseignants dans une position de surveillance. On voit des profs qui vont faire avec, continuer l'enseignement, et ça va bien même si les gens ont un téléphone, et d'autres qui ont un peu plus perdu le contrôle. C'est sûr que ça ajoute une charge, parce que qui d'autre fait respecter ça si ce n'est pas l'enseignant ? », dit M^{me} Parent.

L'interdire partout à l'école ?

La semaine dernière, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, n'a pas exclu d'interdire éventuellement les téléphones cellulaires partout dans les écoles. Il réagissait à une sortie du chef du Parti québécois, Paul St-Pierre Plamondon, qui a appelé à bannir le téléphone de toutes les écoles.

La directrice du CIEL croit qu'il faudrait d'abord consulter les élèves, les enseignants et les parents, et suggère un projet pilote dans certaines écoles avant toute décision.

Il faut « agir pour le bien-être des jeunes, pas de façon alarmiste, paternaliste et paniquée », dit M^{me} Parent, qui ajoute qu'il faut continuer de miser sur l'éducation aux médias et inculquer l'esprit critique chez les élèves.

« Retirer le téléphone ne règle pas tous les problèmes », dit celle qui est aussi autrice d'un livre sur les relations des adolescents avec les réseaux sociaux.

La directrice de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry croit qu'une telle décision mériterait « une bonne réflexion », en raison des impacts nombreux qui en découleraient.

« Il y a toute une question d'éducation sur l'utilisation du cellulaire. C'est une responsabilité qui ne revient pas juste à l'école, on ne peut pas tout porter », dit Geneviève Dandurand, qui ajoute que « les dérives » liées à l'utilisation du téléphone se passent aussi à l'extérieur de l'école.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), qui regroupe 92 000 professeurs, croit aussi qu'il faut poursuivre la réflexion sur l'utilisation des outils numériques à l'école.

« On ne peut faire entièrement fi du numérique en éducation pour bien préparer les jeunes au monde qui les attend. On doit enseigner l'utilisation éthique et responsable du numérique et amener les élèves à développer leur esprit critique, notamment pour une utilisation la plus saine et responsable possible », indique sa présidente, Josée Scalabrini.

Éducation

Près de 70 % des Québécois s'opposent au cellulaire en classe

Par Mathieu Paquette, La Presse Canadienne

Près de 70 % des Québécois s'opposent à l'utilisation du cellulaire dans les classes des écoles, même à des fins pédagogiques à la demande de l'enseignant, selon un nouveau sondage Léger.

Dans le coup de sonde mené par la firme québécoise du 3 au 5 mai, 68 % des répondants québécois ont indiqué que le cellulaire ne devrait pas être autorisé dans les classes, soit le plus haut taux parmi les différentes régions canadiennes répertoriées.

Les participants au sondage pouvaient aussi choisir de répondre que le cellulaire devrait être interdit dans les classes, sauf si l'enseignant demande aux élèves de l'utiliser à des fins pédagogiques. Au Québec, 27 % des répondants ont choisi cette option.

Seulement 3 % des participants québécois ont soutenu que le cellulaire devrait tout simplement être permis dans les classes — le plus faible taux parmi les régions répertoriées —, tandis que 2 % ont dit ne pas savoir.

Si les taux de personnes en faveur de l'utilisation du cellulaire dans les classes et de personnes indécises sont inférieurs ou égaux à 10 % partout au Canada, le Québec se démarque par une moins grande tendance à vouloir permettre aux élèves d'utiliser leur cellulaire à des fins pédagogiques.

À l'échelle nationale, 36 % des répondants ont estimé que les élèves devraient pouvoir avoir recours à leur cellulaire à des fins pédagogiques à la demande de leur enseignant, comparativement à 27 % en isolant les répondants du Québec.

À l'inverse, le Québec est au-dessus de la moyenne nationale concernant la proportion de personnes souhaitant que le cellulaire soit carrément interdit en classe, à 68 % contre 55 %.

Dans l'ensemble du pays, les répondants plus jeunes sont aussi plus enclins à vouloir permettre aux élèves de sortir leur cellulaire pour des activités pédagogiques en compagnie de leur enseignant.

Chez les 18-34 ans, près de la moitié des répondants (47 %) croient que le cellulaire devrait être permis à

des fins pédagogiques uniquement, contre 32 % chez les 35-54 ans et les 55 ans et plus.

À l'inverse, plus l'âge des répondants est élevé, plus l'opposition au cellulaire en classe augmente: elle passe de 37 % chez les 18-34 ans à 59 % chez les 35-54 ans et atteint 63 % chez les 55 ans et plus.

La proportion de répondants en faveur du cellulaire dans les classes passe également de 10 % chez les 18-34 ans à 6 % chez les 35-54 ans à 2 % chez les 55 ans et plus.

Le sondage Léger, commandé par le site secondstreet.org, a été réalisé auprès de 1519 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Il ne comporte pas de marge d'erreur, car les sondages en ligne ne sont pas considérés comme des échantillons véritablement aléatoires.

Un débat au Québec

Au Québec, depuis le retour des Fêtes, le cellulaire est interdit dans les classes des écoles primaires et secondaires, sauf si l'enseignant demande aux élèves d'y avoir recours à des fins pédagogiques.

Les élèves ayant des besoins particuliers, en raison d'un handicap ou d'une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, peuvent aussi l'utiliser dans certains cas.

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, avait présenté cette mesure comme une façon de «créer un climat plus propice à l'enseignement et à l'apprentissage afin de favoriser la réussite scolaire des élèves».

La semaine dernière, le Parti québécois a suggéré d'étendre l'interdiction au-delà des salles de classe, en bannissant aussi le cellulaire des couloirs et des cafétérias pendant les pauses.

Appelé à se prononcer sur cette idée, le ministre Drainville ne l'a à tout le moins pas écartée.

«Sur les écrans, il y a une stratégie. (...) Cette stratégie-là doit être renouvelée. On est en réflexion là-dessus. C'est un sujet qui est très important, on le

reconnaît», a déclaré M. Drainville mardi dernier lors d'une mêlée de presse à l'Assemblée nationale.

«Mais bon, on n'a pas attendu pour agir, on a interdit les cellulaires dans les classes. Est-ce qu'il faut aller plus loin? On y réfléchit, on vous reviendra là-dessus», a-t-il ajouté.

L'intelligence artificielle s'invite dans une école près de chez vous

Stéphanie Dupuis

Des outils d'intelligence artificielle (IA) développés sur mesure pour les écoles du Québec s'apprentent à faire leur entrée en classe. Et les promesses sont grandes : décharger le corps enseignant de tâches fastidieuses tout en améliorant la réussite scolaire des élèves.

Le lancement de ChatGPT en novembre 2022 a fait bouillonner les idées dans l'équipe du Collège Sainte-Anne à Montréal, une école privée qui offre un enseignement aux niveaux primaire, secondaire et collégial.

Le conseiller pédagogique Stéphane Côté travaille à mettre sur pied Emilia, un outil d'aide à la correction pour les cours de français qui est alimenté par le robot conversationnel d'OpenAI.

Un sondage qu'il a effectué il y a trois ans environ, afin de connaître la tâche la plus détestée des professeurs de ce collège privé, a mené à la création du logiciel.

Ce sont 90 % des profs de mathématiques et de français [qui] se plaignaient de la correction. Alors que 50 % des profs de mathématiques souhaitaient avoir de l'aide avec cette tâche, [chez] les profs de français, c'était 100 %, explique Stéphane Côté.

Si on avait eu à faire un outil d'aide à la correction en mathématiques, il serait déjà terminé et utilisé en classe à l'heure où on se parle!, raconte-t-il, avant d'ajouter qu'il a toujours eu beaucoup d'admiration pour les enseignants de français qui repartent à la maison avec de grosses piles de copies.

Jusqu'à 75 % plus efficace

Le fonctionnement d'Emilia va comme suit :

1. l'élève retranscrit sa dissertation à l'ordinateur, dans l'outil;
2. l'IA en génère une copie parfaite, en fonction des compétences requises à son niveau – les exigences du ministère de l'Éducation ne sont pas les mêmes en 3^e année du primaire qu'en 5^e secondaire;
3. le corps enseignant passe en revue les erreurs repérées par le logiciel.

C'est l'être humain qui a le dernier mot sur les fautes, insiste le conseiller pédagogique.

D'après les estimations de M. Côté, à l'heure actuelle, une copie corrigée est remise à l'élève dans un délai de trois à six semaines. Cette lourde charge de travail fait en sorte que les jeunes ne font que deux ou trois dissertations dans l'année. Pourtant, les spécialistes s'entendent pour dire que les enfants doivent écrire plus souvent en classe afin de freiner le recul de la qualité du français écrit, note-t-il.

Emilia promet ainsi un gain en efficacité allant jusqu'à 75 %, en mettant 5 minutes pour corriger une copie, plutôt que 20 quand c'est un enseignant qui le fait.

Ce n'est pas juste un outil qui va sauver les profs, ça risque de sauver le français et donner le goût aux élèves d'apprendre.

Une citation de Stéphane Côté, conseiller pédagogique au Collège Sainte-Anne

Si l'objectif premier d'Emilia est d'accélérer la correction du français, le Collège Sainte-Anne souhaiterait, dans un deuxième temps, en faire un outil d'apprentissage en classe. Il pourrait notamment servir à détecter les forces et les faiblesses des élèves, qui seraient ensuite jumelés en fonction de leurs affinités, pour combiner leurs forces.

Un assistant disponible 24 h sur 24

La correction de dissertations n'est pas la seule tâche qui donne des maux de tête en enseignement. Répondre à des questions d'élèves – souvent les mêmes –, peu importe le moment de la journée, peut également être lourd, quelle que soit la matière.

Et si la responsabilité était reléguée à un robot conversationnel? C'est ce qu'a imaginé Keivan Farzaneh, lui aussi conseiller pédagogique au Collège Sainte-Anne. Il est spécialisé en intelligence artificielle.

En partenariat avec Droxy, une jeune pousse québécoise, et un enseignant d'un cours d'Éthique et cultures religieuses (ÉCR), Keivan Farzaneh a planché sur un

assistant d'IA propulsé par ChatGPT, intégré à un module de cours en ligne comme Moodle ou Teams, par exemple.

Actif 24 h sur 24, 7 jours sur 7, les élèves peuvent poser des questions à l'outil sur les dates d'examen et de remise de devoirs, mais aussi sur le contenu du cours, ce qui en fait un compagnon d'études. On peut même lui demander de générer des questions sur la matière du prochain examen.

Les enseignants passent beaucoup de temps à créer des plans de cours et des examens. Avec un outil comme celui-ci, ils vont être en mesure de générer en deux clics des grilles de correction adaptées et des questionnaires, explique Keivan Farzaneh.

Enthousiasme dans le milieu éducatif

Même si Emilia et l'assistant virtuel d'IA sont développés et testés dans une école privée pour l'instant, ces outils pourraient s'étendre à d'autres classes et écoles, notamment dans le réseau public, et ce, dès 2025.

Lorsqu'il a compris que son outil de correction pouvait fonctionner, Stéphane Côté n'a pas perdu de temps : il est allé cogner à la porte du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, pour répandre la bonne nouvelle. Mais juste avant, il a appelé des centres de services scolaires afin de sonder leur intérêt pour Emilia et, du même coup, leur demander des lettres de recommandation.

J'ai appelé 8 centres de services, et j'ai reçu 15 lettres. Le mot s'est passé. Ça représente plus de 400 000 élèves sur les 1,2 million du primaire et du secondaire au Québec. Et c'est seulement qu'on a manqué de temps avant la rencontre avec le ministre.

Une citation de Stéphane Côté, conseiller pédagogique au Collège Sainte-Anne

L'enthousiasme est partagé par l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (AESTQ), qui est d'avis que l'IA n'est pas une mode.

Je pense que ça pourrait être très profitable, pour simplifier beaucoup d'aspects que les enseignants n'ont pas le temps de voir avec les élèves : de suivre l'évolution d'un élève, de lui faire remarquer ses difficultés et ses forces, ou encore de mettre sur pied des plans d'interventions qui peuvent prendre des mois à mettre en place. C'est positif, souligne Patrick Touchette, qui est membre du conseil d'administration de l'AESTQ, mais ça ne réglera pas tous les problèmes, précise-t-il.

Des idées de grandeur... et des nuances à apporter

Avant de gagner en efficacité, les professeurs doivent apprendre à utiliser ces outils, et surtout prendre le temps

de sensibiliser les élèves à ceux-ci, une tâche qui n'incombe à personne en ce moment, selon Camille Turcotte, directrice générale de l'AESTQ.

Les programmes sont tellement lourds et difficiles à faire en un an, que personne ne veut s'ajouter quoi que ce soit.

Une citation de Camille Turcotte, directrice générale de l'AESTQ

Le nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise, qui remplacera celui d'Éthique et culture religieuse, est censé par ailleurs aborder les questions liées à l'intelligence artificielle. Une réforme du programme de science et technologie, inchangé depuis 20 ans, est aussi en cours, d'après la directrice de l'AESTQ.

Le Ministère ne s'est pas encore positionné par rapport à l'utilisation de l'IA en classe. Il recommande pour le moment d'attendre, dit Simon Duguay, qui enseigne l'informatique à l'École secondaire De Rochemelle, à Québec, et qui a créé un nouveau Guide pour une approche réflexive de l'IA en éducation.

D'un côté, certains disent qu'au secondaire et au primaire, c'est trop tôt pour faire essayer des outils d'IA générative par les élèves [...] On ne voudrait pas que les élèves manquent des apprentissages de base en les automatisant trop tôt et qu'ils développent une certaine dépendance [...] De l'autre, il y a tout le potentiel pédagogique de l'IA et le développement de la littératie, explique l'enseignant.

Des risques à l'automatisation

Ces outils d'IA ne sont en effet pas sans risque pour les élèves, notamment en raison des problèmes d'hallucinations qu'ont ces technologies.

Un tuteur intelligent peut être intéressant, mais si les informations qu'il génère sont parfois erronées, ça peut rapidement devenir un enjeu, souligne le professeur d'informatique.

Jonathan Roberge, professeur titulaire à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), parle aussi d'un risque d'homogénéisation des dissertations de français, dans le cas d'un outil de correction.

Il y a définitivement un formatage qui va s'opérer avec ça, c'est-à-dire qu'un élève pourrait comprendre comment l'outil corrige, et adapter sa façon d'écrire.

Bien qu'il n'ait rien contre l'automatisation de certaines tâches en éducation – il se souvient d'examen où il fallait remplir des cercles afin d'automatiser la correction au Ministère – il note que nous faisons toujours face au

même problème : C'est encore une fois l'être humain qui s'adapte à la technologie, et non l'inverse.

Ça ne devient pas des outils pour gagner du temps, mais des outils décisionnels qui deviennent après des béquilles.

Les risques financiers sont aussi à prendre en considération. Si l'interface de programmation (API) de ChatGPT, qui permet de créer des outils sur mesure alimentés par ce modèle de langage est accessible à l'heure actuelle, rien n'empêche OpenAI de gonfler son prix.

On se ramasse dans une situation où l'on achète ces modèles et on est complètement dépendant de leur bon vouloir, ajoute Jonathan Roberge.

Pour lui, cela fait finalement abstraction d'un problème plus grand, pour lequel on a déjà des solutions.

Toutes les études en éducation le disent : les classes sont trop grandes, il n'y a pas assez de proximité entre les profs et les élèves. On ne va pas améliorer la situation en automatisant.

C'est sûr que dans le futur, tout le monde va utiliser ces outils. Mais il faut absolument rester critique par rapport à eux, insiste Patrick Touchette, avant d'ajouter que l'IA ne pourra jamais créer le lien entre l'élève et le corps enseignant, qui joue un rôle clé dans l'apprentissage.

Actualités locales

Une «fabrique à estime de soi» voit le jour à l'école

Par Pascal Faucher, La Voix de l'Est

Dans le souci de réduire le décrochage scolaire, une école de Granby offre une nouvelle formation destinée aux élèves en difficulté.

L'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc accueille désormais un Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) qui permet aux adolescents qui suivent déjà la formation préparatoire au travail de vivre une expérience plus concrète.

«C'est une fabrique à estime de soi pour ceux qui ont eu un parcours scolaire parsemé d'embûches», a indiqué lundi Guillaume Leduc, président du CFER, en conférence de presse à l'établissement de la rue Simonds Sud.

«Les élèves se sentent fiers, considérés et utiles. Pour beaucoup de jeunes, ils se sentent bien pour la première fois à l'école.»

Il s'agit du 24^e CFER au Québec et le premier à voir le jour au centre de services scolaire du Val-des-Cerfs.

Ses activités viennent bonifier la formation préparatoire au travail en organisant des ateliers pratiques suivis de stages en entreprise.

«Prêts à l'emploi»

Pour l'instant, quatre ateliers sont offerts à Joseph-Hermas-Leclerc: le démantèlement d'électroménagers et de petits appareils électroniques, le nettoyage de pots de cosmétique, la couture et la cuisine de récupération.

«Tout est orienté pour faire de bons citoyens», explique la directrice Anne-Marie Ménard, qui rêvait depuis longtemps d'implanter ce programme dans son école.

«Ça développe leur autonomie et ils sortent "prêts à l'emploi"», dit-elle.

Un CFER favorise également la rétention d'élèves qui, sans lui, seraient plus susceptibles de décrocher. Les effets se font déjà sentir à Joseph-Hermas-Leclerc.

«On a un taux de rétention marqué cette année», dit Mme Ménard. Une élève qui manquait beaucoup d'école s'est notamment découvert une passion pour la couture.

Les produits réalisés à Granby débouchent entre autres dans les animaleries.

Nathan, 15 ans, a remarqué qu'il appréciait la cuisine. «Ça me motive pour reproduire des recettes chez moi», dit-il.

C'est plutôt le démontage qui intéresse Heidi, 15 ans elle aussi. «Ça m'aide pour plus tard, pour le marché du travail et pour être autonome.»

Pénurie

À Joseph-Hermas-Leclerc, 30 des 90 élèves inscrits à la formation préparatoire au travail font déjà des activités liées au nouveau programme.

Le CFER vient «développer des compétences recherchées par les employeurs», souligne le directeur général de Val-des-Cerfs, Carl Morissette.

Ceux-ci ont d'ailleurs déjà commencé à solliciter l'école pour soumettre leurs besoins, dit Anne-Marie Ménard. «Ça répond à une pénurie de personnel.»

Aidé entre autres par la caisse Desjardins de Granby — Haute-Yamaska, le centre de services scolaire a investi 45 000 \$ dans cette initiative.

Des travaux sont prévus à Joseph-Hermas-Leclerc afin d'agrandir des locaux.

Et Carl Morissette n'écarte pas la possibilité qu'un autre CFER fasse un jour son entrée à Val-des-Cerfs, cette fois-ci dans Brome-Missisquoi.

Le logo de la mouture locale a d'ailleurs été créé par une élève en infographie du Campus Brome-Missisquoi, Audrey Kenny, en collaboration avec ses professeurs.

ICI  RADIO-CANADA

Les cours reprennent à l'école secondaire des Grandes-Rivières de Dolbeau-Mistassini

RADIO-CANADA

Les cours ont repris lundi matin au pavillon Jean-Dolbeau de l'école secondaire des Grandes-Rivières. Un incendie a forcé la fermeture de l'établissement lundi dernier.

L'école avait dû être fermée en raison de la fumée et de la suie présente à l'intérieur. Le brasier avait débuté sur l'heure du midi. L'incendie avait probablement été causé par une batterie dans un chargeur.

Ça a été une grosse semaine de travail. Près de sept jours complets avec des équipes spécialisées pour assurer le retour en classe dans un environnement plus que propre. On a passé de fond en comble l'ensemble du bâtiment, a expliqué en entrevue à l'émission *C'est jamais pareil*, le directeur des ressources matérielles au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, Carl Gauthier.

Une entreprise spécialisée en intervention après sinistre a été mise à profit.

Près d'une centaine de personnes travaillaient dans des chiffres de 12 à 14 heures, a soutenu Carl Gauthier.

Actuellement, la bibliothèque n'est pas accessible aux élèves et aux membres du personnel tout comme le secteur de la formation professionnelle.

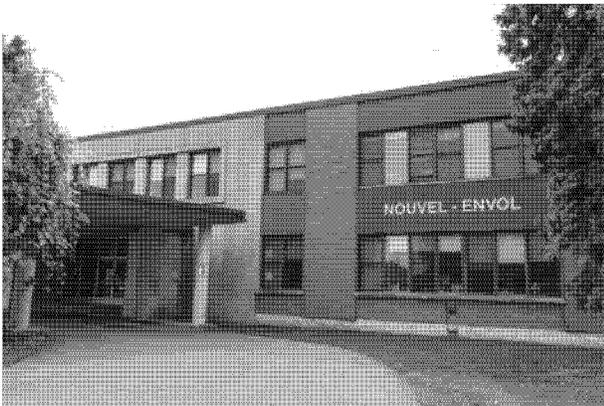
C'est au niveau du magasin, quelques salles de bain, quelques bureaux qui ne seront pas accessibles pour les prochaines semaines voire les prochains mois, tout dépendamment de la vitesse à laquelle on va procéder à la reconstruction, a-t-il mentionné. Les ateliers de soudure n'ont pas été affectés.

Les élèves et le personnel ont eu quelques heures pour récupérer leurs effets personnels. L'épreuve uniforme de français de 5e secondaire qui devait s'y tenir mardi dernier a été reportée à la fin du mois.

Journal Saint-François

Portes ouvertes au Centre du Nouvel-Envol

Par Mario Pitre



(Photo CSSVT)

Les personnes désireuses de parfaire leur formation académique pourront participer à l'événement portes ouvertes du Centre de formation générale des adultes des Tisserands (CFGAT), le mercredi 22 mai de 17 h à 19 h à l'édifice du Nouvel-Envol.

L'équipe du CFGAT a prévu différentes activités pour faire découvrir les installations aux personnes intéressées qui pourront également profiter de leur passage pour rencontrer les membres du personnel et découvrir les différents parcours d'études possibles.

« Les visiteurs auront la chance de s'entretenir avec le personnel du CFGAT qui se fera un plaisir de les conseiller et de fournir de l'information sur les différentes avenues offertes à la formation des adultes. Notre équipe pourra orienter les futurs élèves quant à leur choix de formation en lien avec leurs aspirations », explique Dominic Tremblay, directeur du CFGAT.

Différents programmes sont offerts :

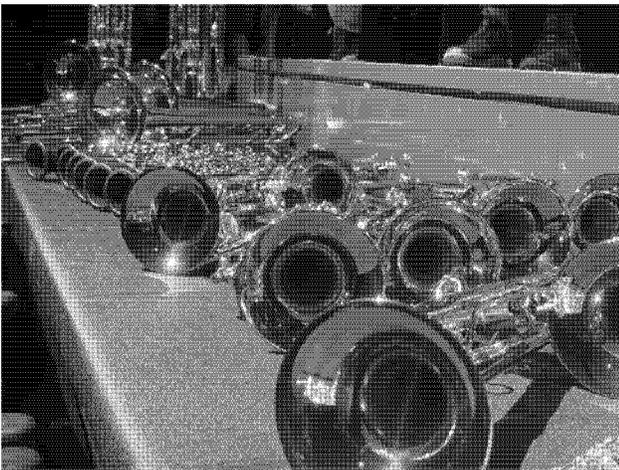
- Enseignement des matières scolaires du secondaire;
- Tests de reconnaissance des acquis;
- Francisation;
- Programme de participation sociale;
- Programme d'intégration socioprofessionnelle;
- Programme de formation en entretien ménager d'édifices publics.

Pour toute question sur l'événement portes ouvertes ou sur l'offre de formation, on peut communiquer avec l'équipe du Centre de formation générale des adultes des Tisserands :

- Par courriel : cfgat@cssvt.gouv.qc.ca;
- Par téléphone : 450 371-2006.

CSSOB: Un don de 55 000 \$ pour l'Harmonie au primaire

Joanie Duval



Les nouveaux instruments à vent de l'Harmonie au primaire.

Photo: Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

Les jeunes musiciens de l'Harmonie au primaire du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) ont eu une belle surprise lors de leur concert de fin d'année la semaine dernière à Val-d'Or, en apprenant le renouvellement de leurs instruments à vents.

Un important don de 55 000 \$ offert par la Fondation Evenko a permis l'acquisition de 36 nouveaux instruments pour le programme parascolaire de musique.

Les enseignants de l'Harmonie ont fièrement dévoilé la nouvelle flotte composée de huit flûtes, huit clarinettes, quatre saxophones altos, un saxophone ténor, huit trompettes, trois euphoniums et quatre trombones.

« L'acquisition de ces instruments de qualité renforcera considérablement notre programme d'éducation musicale et permettra d'assurer la pérennité de l'Harmonie », a déclaré le CSSOB.

« Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers la Fondation Evenko. Leur généreux don revêt une importance considérable ayant permis le renouvellement des instruments à vent, qui datent de plus d'une vingtaine d'années. Les nouveaux équipements de qualité accroîtront la fierté des élèves, les incitant à s'investir davantage. De plus, ils offriront une fiabilité accrue, réduisant le temps de réparation et permettant aux jeunes interprètes de consacrer plus de temps à leur apprentissage musical », a-t-il poursuivi.

L'Harmonie au primaire accueille annuellement, et ce depuis une dizaine d'années, entre 70 et 80 élèves de 5e et 6e année, provenant de neuf écoles primaires du CSSOB.

« Notre désir est que nos élèves aient la chance de s'épanouir par la musique dans le réseau scolaire, et que la musique et l'art soient accessibles et abordables pour tous », a affirmé Valérie Morin-Bergeron, responsable de l'Harmonie au primaire et enseignante en musique.



POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT

Plus de 500 élèves ont participé au Colloque orientant

MARIANNE LAFLEUR mlafleur@canadafrancais.com

Les élèves de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (PCAR) ont participé avec intérêt à la septième édition du Colloque orientant, le 24 avril dernier. Ils ont pu découvrir une multitude de programmes d'études et de perspectives d'emploi. Cette année, ce sont les techniques de gestion de commerce et de comptabilité qui ont particulièrement eu la cote.

Ils étaient environ 550 élèves de troisième et de quatrième secondaire à assister au Colloque orientant, organisé par la conseillère en orientation de l'école, Nathalie Labelle. Les étudiants pouvaient choisir deux ateliers d'information parmi les 28 offerts qui duraient entre 30 et 70 minutes. On y retrouvait des programmes préuniversitaires, des programmes d'études de la formation professionnelle, des techniques et des programmes de baccalauréats.

« Je l'organise chaque année parce que j'y crois. Ça fait partie de leur processus décisionnel », exprime Nathalie Labelle, conseillère d'orientation à PCAR.

Pour une première fois cette année, les jeunes ont pu apprivoiser la technique en santé animale et la technique ambulancière.

LES PLUS PRISÉS

Certains ateliers ont été plus populaires que d'autres. C'est le cas notamment de ceux sur les programmes préuniversitaires de sciences humaines et sciences de la nature qui ont dû être animés dans l'auditorium et à la bibliothèque afin de pouvoir recevoir les cinquantaines d'étudiants inscrits.

Mme Labelle révèle que ces programmes sont parmi les plus prisés chaque année, tout comme les métiers d'action, tels que pompier et policier.

Pour cette édition-ci, elle remarque toutefois que beaucoup d'étudiants ont choisi les techniques de gestion de commerces et de comptabilité. « Les jeunes s'intéressent beaucoup à la finance et l'entrepreneuriat cette année », mentionne la conseillère en orientation.

CONTENU

Les thèmes abordés dans les différents ateliers étaient sensiblement les mêmes. Les intervenants prenaient la peine de bien expliquer le programme d'étude et de décrire le métier ou d'énumérer les différentes possibilités d'emploi.

Certains conférenciers avaient prévu des exercices pratiques pour permettre aux jeunes de faire une simulation de certaines tâches du métier présenté.

Les enseignantes en technique de la santé animale, par exemple, ont utilisé des toutous afin de montrer aux élèves comment prodiguer des soins à un animal.

Les professionnels ont aussi pris la peine de rassurer les élèves en insistant sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de s'y connaître dans un domaine avant de commencer la formation. Ils peuvent partir de la base et ils seront accompagnés étape par étape.

OBJECTIFS

Mme Labelle est convaincue que l'information est la clé d'une décision éclairée. « Plus ils en savent sur les divers programmes, plus ils vont avoir de la facilité à décider une fois rendus en secondaire 5 », affirme-t-elle.

Cette activité avait pour but d'améliorer la connaissance du système scolaire et ses différents parcours, des programmes de formation et la perception du monde du travail pour faciliter son choix de carrière.



Avec Dany Paré

ADIMO: fini les cauchemars sur les listes orthographiques

Par Léa Arnaud, Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Enseignant au secondaire et père de trois filles, Dany Paré a créé ADIMO pour permettre aux enfants d'apprendre les listes orthographiques en s'amusant.

En plus de rendre cette tâche ludique, cette application accessible sur Internet permet également aux adultes d'avoir une meilleure vue d'ensemble des résultats des enfants. « *On le fait habituellement sur papier, mais c'est difficile comme enseignant ou comme parent de garder des traces pour savoir où sont les faiblesses, les mots plus difficiles, les règles orthographiques plus difficiles pour les élèves. Avec une plateforme comme ça, on est capable de faire un suivi plus rapide* », a expliqué Dany Paré à *EnBeauce.com*.

Actuellement développée à environ 25 %, l'application devrait bénéficier de l'intelligence artificielle d'ici septembre prochain. « *Quand on va avoir l'IA, la plateforme va générer des exercices en fonction des mots manqués, pour chaque classe ou pour chaque étudiant.* »

ADIMO permet déjà de savoir quels mots a été manqué et à quelle fréquence. Ainsi, en repérant plus

facilement les problèmes des élèves, cela pourrait permettre de détecter plus rapidement des troubles spécifiques d'apprentissages (dyslexie, dysorthographe). Il faudra ensuite que l'enfant voit un professionnel évidemment.

Valérie Turmel est enseignante en 4e-5e année à Tring-Jonction et utilise l'application depuis quelques semaines avec ses élèves. « *Ça fait vraiment une différence. J'ai observé chez mes élèves qu'il y a un changement dans leur motivation et dans leur engagement dans la tâche quand c'est sur Chromebook. (...) On sait que les écrans prennent beaucoup de place dans la vie de nos élèves, donc utiliser Adimo c'est une utilisation pertinente des écrans en classe.* »

Les élèves en sont effectivement contents, l'un d'eux a même confié à *EnBeauce.com* que ça l'avait aidé à améliorer ses notes de classe.

Pour continuer le développement d'ADIMO et l'offrir gratuitement, Dany Paré espère obtenir un soutien financier du ministère de l'Éducation ou de la Langue française.

La Sentinelle

LE CFP BAIE-JAMES DÉPOSE SA CANDIDATURE POUR UN PRIX D'EXCELLENCE

Par : Danny Desbiens, Initiative de journalisme local

Le Centre de formation professionnelle (CFP) Baie-James a déposé le 26 avril dernier sa candidature pour le Prix d'excellence de l'administration publique 2024, volet Éducation. L'organisation saura le 17 mai prochain si sa candidature a été retenue parmi les finalistes pour ce prix prestigieux.

Si la candidature du CFP Baie-James est retenue, la prochaine étape sera la présentation devant le jury le 5 juin prochain. Le grand dévoilement des finalistes se fera le 5 septembre. Quant à la cérémonie de remise, elle se tiendra le 28 novembre prochain au Centre des congrès de Québec.

Ces prix visent à reconnaître l'expertise et l'excellence des organisations et des équipes de la fonction publique québécoise, fédérale ou municipale au Québec. Ils touchent les domaines de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

« Déjà d'avoir déposé notre dossier de candidature, c'est une belle reconnaissance du travail accompli par l'équipe au cours des dernières années. Je ne me fais pas d'attente en particulier », réagit en entrevue la directrice de services et de centre du CFP Baie-James, Sonia Caron. Le titre du projet déposé est Ce qui guide nos actions : passion, authenticité, collaboration, engagement et expertise.

Soulignons que le CFP Baie-James a reçu un bel appui du directeur général du Centre de services scolaire de la Baie-James Michel Laplace qui reconnaît « la capacité exceptionnelle à planifier et organiser plusieurs projets de formation novateurs afin de répondre aux enjeux de la région du Nord-du-Québec », peut-on lire dans la lettre d'appui. Il souligne le travail « colossal et les efforts déployés

par l'ensemble de l'équipe du CFP depuis les deux dernières années ».

Un territoire plein de défis

La candidature vise à démontrer la complexité du territoire, mais surtout la capacité d'adaptation de l'équipe du centre de formation professionnelle face aux nombreux défis qui se sont posés à eux au cours des dernières années, et qui continuent de le faire.

Distances importantes avec les partenaires ou encore développement de formations adaptées aux nouvelles réalités ne sont que quelques exemples des capacités d'adaptation du CFP Baie-James.

Parmi les objectifs développés au cours des deux dernières années, soulignons notamment l'attraction des élèves vers le Nord-du-Québec par le biais de campagne de recrutement, la formation continue afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises du territoire et la création de nouveaux modèles de formation.

« Nous avons entre 450 et 600 personnes qui fréquentent chaque année le CFP de Chibougamau. Notre moyenne d'âge est de 29 ans. C'est certain que l'on œuvre dans des secteurs d'activité traditionnellement masculin. Environ 90 à 95 % des personnes qui étudient au CFP sont des hommes. Mais on voit de plus en plus de femmes dans des métiers traditionnellement masculins, et plus d'hommes dans des métiers traditionnellement féminins comme le milieu de la santé », précise Sonia Caron.

Des liens privilégiés

L'une des grandes fiertés du CFP, selon Mme Caron, est le lien privilégié qu'entretient l'institution d'enseignement avec leurs partenaires en entreprises, notamment dans les secteurs minier et forestier.

« Ce que nos partenaires en entreprise et gouvernementaux constatent, c'est le grand choix de formations qui sont offertes et la qualité des formations. Nous avons aussi des formations rémunérées qui connaissent beaucoup de succès. Les personnes qui étudient chez nous peuvent être aussi en requalification ou en réorientation de carrière. »

Mme Caron est catégorique : les partenariats avec le milieu sont la raison d'être du centre de formation professionnelle. « Nous souhaitons être un modèle d'innovation et de développement durable. Nous travaillons forts pour nos formations. Nous travaillons dans la transition verte et numérique. Nous avons hésité avant de déposer notre candidature, parce que nos énergies sont mises sur les formations au quotidien. D'un autre côté, c'est une belle façon de reconnaître tout le travail qui a été fait. »

Les programmes phares du CFP sont bien sûr rattachés au secteur minier, à la foresterie, à la santé, à la mécanique et aux engins de chantier. Des formations qui touchent directement l'économie du Nord-du-Québec.

La révision du projet éducatif du CFP Baie-James en 2023-2024 a permis au centre de redéfinir sa vision, sa mission et d'établir des valeurs communes, mais également de prendre conscience de la complexité de l'environnement dans lequel le CFB évolue. « Le territoire est complexe, la dynamique est complexe, le programme d'études a aussi ses complexités. Par exemple, il y a des formations qui se donnent en zone plus éloignée, ce qui complexifie les choses. Tout est dans l'accompagnement. Cependant, nous avons un CFP dynamique, vivant et très avant-gardiste », conclut Sonia Caron.

Versants de Mont St-Bruno

Les lauréats locaux : Prix Inspiration Patriotes du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP)



L'école aux Quatre-Vents de Sainte-Julie, lauréate du Prix Innovation 2024. (Photo : courtoisie) (Photo : courtoisie)

PAR MIA DELISLE

Le 11 avril 2024 se tenait la 3^e cérémonie de remise des Prix Inspiration Patriotes du CSSP. Une école de Saint-Basile-le-Grand fait partie des lauréats.

Les Prix Inspiration Patriotes s'adressent à tout le personnel du CSSP et visent à souligner leur implication dans la réalisation de projets contribuant au bien-être de la communauté étudiante. Leur remise a lieu une année sur deux.

Prix Engagement des parents

Pour souligner l'engagement des parents dans la réussite scolaire de leur enfant, le projet gagnant est la Foire internationale de l'école primaire de la Mosaïque à Saint-Basile-le-Grand. À cette occasion, les élèves, munis d'un passeport, étaient invités à

faire un petit tour du monde pour découvrir les kiosques de parents issus de l'immigration présentant leur pays d'origine. « Je suis excessivement heureuse de la belle collaboration que l'on a avec les parents. Ils nous proposent une tonne de projets intéressants. C'est un beau complément à ce que l'on fait ici, à l'école », témoigne la directrice, Isabelle Fiset.

D'autres prix

Le Prix Innovation souligne les qualités et l'originalité d'un projet novateur impliquant un changement ou une amélioration. Il est décerné à l'école primaire aux Quatre-Vents de Sainte-Julie pour son marché de Noël écologique.

Le Prix Ouverture met en lumière un projet favorisant le contact avec l'autre et avec la diversité par l'entremise d'actions concrètes de bienveillance. Il est décerné à l'école secondaire du Mont-Bruno pour son initiative « Roc Bouffe ».

Un milieu de travail de service de traiteur a été aménagé directement à l'école afin de contrer l'enjeu de la difficulté à trouver et à conserver un stage pour les élèves avec une déficience intellectuelle suivant le cursus de formation professionnelle au travail.

Le Prix Coup de cœur a été décerné au projet de serre hydroponique de l'école secondaire du Grand-Coteau à Sainte-Julie.

Communiqué (s)

Transformation numérique de l'administration publique : Le gouvernement du Québec identifie 33 projets à réaliser en priorité

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de la Cybersécurité et du Numérique

→

13 mai, 2024, 15:14 ET

QUÉBEC, le 13 mai 2024 /CNW/ - Sur proposition du ministre de la Cybersécurité et du Numérique, le Conseil des ministres a approuvé le **portefeuille des projets prioritaires en ressources informationnelles** permettant d'établir les priorités gouvernementales au regard des initiatives de transformation numérique (ci-après « le portefeuille ») 2024-2025.

Composé de 33 projets, le portefeuille vise la priorisation et l'accélération de l'action gouvernementale en matière de transformation numérique, en adéquation avec les grandes priorités gouvernementales telles que la santé et l'éducation, toujours dans l'objectif d'offrir de meilleurs services publics aux citoyennes et aux citoyens.

Afin d'établir ce portefeuille, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) a répertorié et analysé les projets, recommandés par les organismes publics, ayant un fort potentiel d'accélération en transformation numérique.

Dans le but d'assurer un suivi de la réalisation des projets inscrits au portefeuille 2024-2025, ceux-ci seront ajoutés au **Tableau de bord des projets en ressources informationnelles**.

Citation :

« Le besoin grandissant de la population du Québec pour des services publics modernes, rapides et efficaces amène l'administration publique à accélérer son virage numérique. Afin d'assurer la bonne réalisation de cette importante transformation, le gouvernement doit établir clairement ses priorités au regard des initiatives de transformation numérique des organismes publics, coordonner l'effort gouvernemental et y consacrer ses ressources afin d'offrir rapidement aux citoyennes et aux citoyens les bénéfices qui en découlent ».

Éric Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique

Faits saillants :

- En décembre 2023, la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement a été modifiée afin de donner au ministre de la Cybersécurité et du Numérique la responsabilité de proposer annuellement au gouvernement un portefeuille de projets prioritaires en ressources informationnelles aligné sur les priorités gouvernementales en matière de transformation numérique.
- L'État québécois consacre plus de quatre milliards de dollars par année aux activités et aux projets en ressources informationnelles menés par les organismes publics.
- En février 2024, 2120 projets en ressources informationnelles étaient considérés comme actifs au sein de l'administration publique.
- Les critères de sélection des projets prioritaires se regroupent en quatre catégories :
 - Le projet est en lien avec les priorités gouvernementales;
 - Le projet est exemplaire en matière de transformation numérique;
 - Le projet se démarque par un degré élevé d'adéquation avec les orientations des stratégies et des politiques en matière de cybersécurité et en numérique;
 - Le projet comprend des bénéfices démontrés concernant les aspects financiers et l'amélioration des services aux clientèles.
- Le Portefeuille compte huit projets prioritaires pilotés par le MCN.

Liens connexes :

Ministère de la Cybersécurité et du Numérique :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/cybersecurite-numerique>

Tableau de bord des projets en ressources informationnelles :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>

Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement :

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/G-1.03>

Portefeuille des projets prioritaires :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/cybersecurite-numerique/publications/portefeuille-projets-prioritaires-ressources-informationnelles-2024-2025>

Médias sociaux :

<https://www.linkedin.com/company/ministere-cybersecurite-numerique>

<https://twitter.com/MCNQuebec>

<https://www.facebook.com/MCNQuebec/>

<https://www.youtube.com/channel/UC5IDqxFhKrBKDZXHID7cyEw>

SOURCE Cabinet du ministre de la Cybersécurité et du Numérique

Renseignements: Nathalie St-Pierre, Directrice adjointe, Téléphone : 418 575-5872;

Information : Direction des communications, Ministère de la Cybersécurité et du

Numérique, medias@mcn.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
Musique à Massey-Vanier | L'or et l'argent aux États-Unis

14 mai 2024



Les ensembles musicaux de l'école secondaire Massey-Vanier ont brillé de mille feux au récent [Heritage Festival de Boston](#), un concours international de musique qui attire des écoles du monde entier.

Le directeur de l'école, Jean-Luc Pitre a déclaré : « Toute la communauté de Massey-Vanier est très fier de la performance des élèves de la concentration musique. Nous saluons aussi le travail rigoureux et artistique des enseignants de musique qui sont au diapason avec nos objectifs d'apprentissage à l'école ».

Le directeur général adjoint, M. Yves Gendron, a affirmé que : « les élèves ramènent avec eux le succès, mais aussi une grande diversité d'apprentissages en contexte réel. Nous levons notre chapeau à l'équipe-école qui a rendu possible cette belle aventure pour les élèves ».

Succès retentissant pour l'OVMV 3-4-5

L'Orchestre à Vents Massey-Vanier 3-4-5, dirigé par l'enseignant en musique Pascal Martin, a obtenu la médaille d'or et la première place dans sa catégorie, Junior AA, avec une note dépassant 90%. Leur performance exceptionnelle leur a valu le très convoité prix Adjudicator Award, décerné à l'ensemble s'illustrant par une prestation hors du commun.

Massey-Vanier Jazz 5: Une prestation en argent remarquable

Le Massey-Vanier Jazz 5, sous la direction de Véronique Gagnon, n'était pas en reste, récoltant la médaille d'argent et la première place dans sa catégorie, Junior AA, grâce à un résultat supérieur à 80%. Ils ont également reçu le trophée Outstanding Band Group, remis au groupe ayant obtenu la note la plus élevée en Jazz, toutes catégories confondues.

[Lire le communiqué complet](#)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
Un prix d'excellence pour le directeur adjoint du CFTR

14 mai 2024



Sébastien Roy, directeur adjoint du Centre de formation du transport routier (CFTR), s'est vu décerner le prix de l'excellence pour l'« Amélioration de l'image de l'industrie » lors du congrès de l'Association du camionnage du Québec. Ce prix souligne son travail exceptionnel, notamment son implication au-delà de son mandat au CFTR. En effet, par son engagement dans la Fondation de l'ACQ, M. Roy permet de mettre en avant les réalisations et les succès des jeunes et moins jeunes dans les études menant à un métier du transport. Cela contribue à améliorer l'image de cette industrie dans l'ensemble de la province. Son leadership et ses liens étroits avec la communauté du transport dépassent le cadre de ses fonctions de directeur adjoint du CFTR, ce qui lui a valu cette reconnaissance.

Pour plus d'information



RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Lancement de campagne : Méchant paquet de troubles

14 mai 2024

La campagne *Méchant paquet de troubles* vise à informer et à donner l'heure juste aux jeunes de 11 à 15 ans dans la communauté étudiante à propos de la cigarette et de ses méfaits.

Le RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) lance la campagne « Méchant paquet de troubles », une campagne annuelle de prévention à l'initiation du tabagisme visant à sensibiliser les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Comme l'âge moyen d'initiation au tabac se situe à 13,3 ans, ce groupe constitue celui qui est le plus à risque de s'initier aux produits du tabac.

La campagne publicitaire, qui se déroulera du 13 mai au 10 juin 2024, sera diffusée à la télévision, en affichage et sur le Web. Elle vise à informer les jeunes sur les risques associés au tabagisme tout en développant leur sens critique. L'objectif principal est de dissuader les jeunes de commencer à fumer en mettant en lumière les effets néfastes du tabac sur leur santé, en particulier sur leur bien-être mental.

Méchant paquet de troubles



Cette campagne adopte une approche novatrice en mettant l'accent sur l'impact potentiel du tabagisme sur la santé mentale des jeunes. En démontrant de manière amplifiée les conséquences négatives que la cigarette pourrait avoir sur leur bien-être mental, elle cherche à captiver leur attention et à les sensibiliser à ces situations souvent sous-estimées.

Lors de consultations récentes, les jeunes participants ont exprimé un vif intérêt pour cette approche axée sur la santé mentale, la préférant aux publicités anti-tabac traditionnelles axées sur les problèmes de santé physique.

D'une durée de quatre semaines, celle-ci sera déployée dans les médias suivants :

1. À la télévision ;
2. Sur le Web et en télé streaming Web ;
3. Sur les médias sociaux ;
4. Sur des abribus et les panobus ;
5. Dans les cinémas et aires de restauration ;
6. En affichage dans tous les établissements d'enseignement du secondaire, plusieurs milieux communautaires ainsi que dans les organismes du réseau de la santé et des services sociaux.